

HPQ SILICIUM



HPQ Silicium Inc.

**États financiers consolidés (non audités)
Au 31 mars 2025**

(En dollars canadiens)

Table des matières

États consolidés de la situation financière	2
États consolidés du résultat net	3
États consolidés du résultat global	4
États consolidés des variations des capitaux propres	5
États consolidés des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires consolidées	7 - 41

HPQ Silicium Inc.

États consolidés de la situation financière (non audités)

Aux 31 mars 2025 et 31 décembre 2024

(en dollars canadiens)

	Notes	31 mars 2025	31 décembre 2024
		\$	\$
ACTIF			
Courant			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6	696 103	676 955
Titres négociables	7	228 617	326 725
Taxes sur les produits et services à recevoir		92 260	200 712
Crédit d'impôt à l'investissement à recevoir		568 992	476 063
Actif au titre du droit d'utilisation		5 518	8 277
Frais payés d'avance et autres	8	164 215	188 901
		<u>1 755 705</u>	<u>1 877 633</u>
Non courant			
Immobilisations corporelles	10	26 838	26 023
Immobilisations incorporelles	11	2 744 712	2 784 996
Participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	12	110 399	119 351
		<u>2 881 949</u>	<u>2 930 370</u>
Total de l'actif		<u>4 637 654</u>	<u>4 808 003</u>
PASSIF			
Courant			
Dettes à un sous-traitant et autres fournisseurs	13	1 797 137	5 679 792
Dû aux administrateurs	14	100 000	100 000
Redevances à payer à un sous-traitant	11	227 459	928 689
Partie courante de l'obligation locative		5 598	8 064
		<u>2 130 194</u>	<u>6 716 545</u>
Non courant			
Dû aux administrateurs, dirigeants et à une société détenue par un administrateur, sans intérêt	14	1 068 006	1 068 006
Redevances à payer à un sous-traitant	11	917 887	873 443
		<u>1 985 893</u>	<u>1 941 449</u>
Total du passif		<u>4 116 087</u>	<u>8 657 994</u>
CAPITAUX PROPRES (NÉGATIFS)			
Capital-actions	15	68 361 716	59 439 981
Surplus d'apport		2 894 911	2 299 980
Cumul des autres éléments du résultat global		17 412	(448)
Résultats non distribués		(71 432 591)	(66 391 863)
Capitaux propres attribuables aux propriétaires (négatifs)		<u>(158 552)</u>	<u>(4 652 350)</u>
Participation ne donnant pas le contrôle	22	680 119	802 359
Total des capitaux propres (négatifs)		<u>521 567</u>	<u>(3 849 991)</u>
Total du passif et des capitaux propres		<u>4 637 654</u>	<u>4 808 003</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Les états financiers consolidés ont été approuvés et autorisés pour publication par le conseil d'administration le 28 mai 2025.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

(s) Patrick Levasseur _____, Administrateur

(s) Bernard J. Tourillon _____, Administrateur

HPQ Silicium Inc.

États consolidés du résultat net (non audités)

Période clos aux 31 mars 2025 et 2024

(en dollars canadiens)

	Notes	2025	2024
		\$	\$
Dépenses			
Salaires et charges au titre des avantages du personnel	16.1	213 098	137 555
Autres charges opérationnelles	18	300 050	295 466
Frais de recherche et développement		901 332	304 091
Amortissement des immobilisations incorporelles	11	40 555	73 023
Amortissement des immobilisations corporelles	10	4 268	478 986
		<u>1 459 303</u>	<u>1 289 121</u>
Résultats opérationnels			
Autres revenus (dépenses)			
Produits (pertes) financiers	19	98 336	(3 633)
Charges financières	19	(55 714)	(56 939)
Quote-part de la perte de la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence		(7 702)	(14 224)
Modification de la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence		(1 250)	(2 827)
Provision pour risque de crédit	8, 9	(9 551)	-
		<u>24 119</u>	<u>(77 623)</u>
Résultat net		<u>(1 435 184)</u>	<u>(1 366 744)</u>
Résultat net attribuable aux :			
Propriétaires de la Société		(1 375 059)	(1 348 078)
Participation ne donnant pas le contrôle	22	(60 125)	(18 666)
		<u>(1 435 184)</u>	<u>(1 366 744)</u>
Résultat par action attribuable aux propriétaires			
Perte nette de base et diluée par action	20	<u>(0,00)</u>	<u>(0,00)</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

HPQ Silicium Inc.

États consolidés du résultat global (non audités)

Période clos aux 31 mars 2025 et 2024

(en dollars canadiens)

	Notes	<u>2025</u>	<u>2024</u>
		\$	\$
Résultat net		(1 435 184)	(1 366 744)
Autre élément du résultat global qui sera ultérieurement reclassé en résultat net :			
Écart de change découlant de la conversion d'une filiale étrangère		17 860	(3 857)
Résultat global		<u>(1 417 324)</u>	<u>(1 370 601)</u>
Résultat global attribuable aux :			
Propriétaires de la Société		(1 357 199)	(1 351 935)
Participation ne donnant pas le contrôle	22	<u>(60 125)</u>	<u>(18 666)</u>
		<u>(1 417 324)</u>	<u>(1 370 601)</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

HPQ Silicium Inc.

États consolidés des variations des capitaux propres (non audités)

Période clos aux 31 mars 2025 et 2024

(en dollars canadiens)

Notes	Capitaux propres attribuables aux propriétaires							
	Capital-Actions	Surplus d'apport	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Total	Participation ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Solde au 1 er janvier 2024	56 835 710	2 931 580	(58 517 741)	5 140	1 254 689	579 493	1 834 182	
Émission d'action pour paiement de dettes fournisseurs	15.1	88 380	30 316	-	-	118 696	-	118 696
	56 924 090	2 961 896	(58 517 741)	5 140	1 373 385	579 493	1 952 878	
Total du résultat pour la période	-	-	(1 348 078)	-	(1 348 078)	(18 666)	(1 366 744)	
Total du résultat global pour la période	-	-	-	(3 857)	(3 857)	639	(3 218)	
Solde au 31 mars 2024	<u>56 924 090</u>	<u>2 961 896</u>	<u>(59 865 819)</u>	<u>1 283</u>	<u>21 450</u>	<u>561 466</u>	<u>582 916</u>	
Solde au 1 er janvier 2025	59 439 981	2 299 980	(66 391 863)	(448)	(4 652 350)	802 359	(3 849 991)	
Émission d'action pour paiement de dettes fournisseurs	15.1	4 312 530	628 910	-	-	4 941 440	-	4 941 440
Émission d'action pour acquisition de brevet	15.1	535 600	908	-	-	536 508	-	536 508
Émission d'action pour l'augmentation dans la participation donnant pas le contrôle	15.1	3 714 750	-	(3 637 095)	-	77 655	(77 655)	-
Exercice de bon de souscription	15.2	34 755	(7 755)	-	-	27 000	-	27 000
Exercice d'options	16.2	324 100	(74 100)	-	-	250 000	-	250 000
Païement fondés sur des actions	16.2	-	74 100	-	-	74 100	-	74 100
Expiration des bons de souscription	15.2	-	(27 132)	27 132	-	-	-	-
Frais d'émission d'unités	-	-	(55 706)	-	-	(55 706)	-	(55 706)
	68 361 716	2 894 911	(70 057 532)	(448)	1 120 992	802 359	1 923 351	
Total du résultat pour la période	-	-	(1 375 059)	-	(1 375 059)	(58 595)	(1 435 184)	
Total du résultat global pour la période	-	-	-	17 860	17 860	15 540	33 400	
Solde au 31 mars 2025	<u>68 361 716</u>	<u>2 894 911</u>	<u>(71 432 591)</u>	<u>17 412</u>	<u>(158 552)</u>	<u>759 304</u>	<u>521 567</u>	

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés

HPQ Silicium Inc.

États consolidés des flux de trésorerie (non audités)

Période clos aux 31 mars 2025 et 2024

(en dollars canadiens)

	Notes	2025	2024
		\$	\$
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES			
Résultat net		(1 435 184)	(1 366 744)
Éléments hors caisse			
Paielements fondés sur des actions		74 100	-
Amortissement des immobilisations incorporelles		40 555	73 023
Amortissement des immobilisations corporelles		4 268	478 986
Amortissement d'actif au titres de droits d'utilisation		3 432	2 993
Variation de la juste valeur des titres négociables de sociétés cotées		(75 742)	20 762
Quote-part de la perte de la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence		7 702	14 224
Modification de la participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence		1 250	2 827
Amortissement de l'écart d'actualisation des royautés à recevoir		(9 551)	(7 989)
Charges de désactualisation – redevances à payer		55 714	56 939
Salaire et charges au titre des avantages du personnel		-	8 750
Revenus d'intérêt sur royauté à recevoir		(6 250)	(6 250)
Provision pour risque de crédit		9 551	-
		<u>(1 330 155)</u>	<u>(722 479)</u>
Variation nette des éléments du fonds de roulement	21	<u>928 344</u>	<u>443 367</u>
Flux de trésorerie utilisé pour les activités opérationnelles		<u>(401 811)</u>	<u>(279 112)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Ajout aux immobilisations corporelles		(4 233)	-
Disposition de placements		173 850	217 213
Flux de trésorerie provenant (utilisé) des activités d'investissement		<u>169 617</u>	<u>217 213</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Exercice de bons de souscription		27 000	-
Exercice d'options		250 000	-
Remboursement des dû aux administrateurs		-	(15 385)
Remboursement d'obligation locative		(3 139)	(2 990)
Frais d'émission d'unités		(55 706)	-
Flux de trésorerie provenant pour les activités de financement		<u>218 155</u>	<u>(18 375)</u>
Variation nette de la trésorerie		(14 039)	(80 274)
Incidence de l'écart de change sur la trésorerie		33 187	(3 193)
Trésorerie au début de la période		676 955	597 404
Trésorerie à la fin de la période		<u>696 103</u>	<u>513 937</u>

Pour des informations additionnelles sur les flux de trésorerie voire la note 21.

Informations supplémentaires

Intérêts reçus reliés aux activités opérationnelles	6 792	9 140
---	-------	-------

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

HPQ Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Période clos au 31 mars 2025

(en dollars canadiens)

1. NATURE DES ACTIVITÉS

HPQ Silicium Inc. (« HPQ » ou la « Société ») se spécialise dans le développement technologique lié à la transformation du quartz en matériaux de silicium et ses dérivés.

2. CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION ET CONFORMITÉ AUX IFRS

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés par la direction de la société conformément aux IFRS et conformément à l'IAS 34 « Information financière intermédiaire » incluant l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, laquelle prévoit que la société sera en mesure de réaliser ses actifs et d'acquitter ses dettes dans le cours normal de ses activités.

La Société n'a pas généré de revenus jusqu'à maintenant et a subi des pertes d'exploitation et des flux de trésorerie liés à ses activités d'exploitation négatifs pour les périodes finissant le 31 mars 2025 et le 31 décembre 2024. Au 31 mars 2025, la Société a des résultats non distribués accumulés négatifs de 71 432 591 \$ (66 391 863 \$ au 31 décembre 2024). La Société a un fonds de roulement négatif de 374 489 \$ au 31 mars 2025 (4 838 912 \$ au 31 décembre 2024). La direction a déterminé que la Société dispose de ressources adéquates pour continuer ses activités normalement pendant au moins les 12 prochains mois à partir de la date de l'état de la situation financière. Comme la Société est encore dans sa phase de développement et se concentrera sur l'innovation des solutions de silicium et de la technologie connexe, la Société continuera à fonctionner à perte jusqu'à ce que la Société reçoive du financement supplémentaire afin de financer ses opérations futures et ses plans d'expansion en lien avec la technologie à commercialiser. La Société ne s'attend pas à générer des revenus à partir des ventes de produits tant qu'elle n'aura pas achevé avec succès le développement de ses solutions de silicium, ce qui peut prendre un certain nombre d'années. Jusqu'à ce qu'elle puisse générer des revenus importants à partir des ventes de produits, la Société s'attend à financer ses opérations par une combinaison de capitaux publics ou privés ou de financements par emprunt ou d'autres sources. La Société n'a actuellement aucune source de financement engagée disponible. Bien que la Société ait réussi à obtenir du financement dans le passé, la levée de fonds supplémentaires dépend d'un certain nombre de facteurs indépendants de la volonté de la Société et, à ce titre, rien ne garantit qu'elle sera en mesure de le faire à l'avenir. La capacité de la Société à respecter ses engagements et à s'acquitter de ses dettes à mesure qu'elles deviennent exigibles et rentables dépend de la réussite du développement de sa technologie et de sa production commerciale, de sa capacité à lever des fonds supplémentaires pour financer ses activités et du soutien financier des actionnaires et des prêteurs. Les conditions mentionnées ci-dessus indiquent l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation.

Les états financiers consolidés n'ont pas subi les ajustements qu'il serait nécessaire d'apporter aux valeurs comptables des actifs et des passifs, aux produits et aux charges présentés et au classement utilisé dans l'état consolidé de la situation financière si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation ne convenait pas. Ces ajustements pourraient être importants.

HPQ Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Période clos au 31 mars 2025

(en dollars canadiens)

2. CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION ET CONFORMITÉ AUX IFRS (suite)

Il existe une relation d'affaire importante et une dépendance économique avec le sous-traitant PyroGenesis Canada Inc. ("PyroGenesis" ou "sous-traitant"), qui est un actionnaire de HPQ. HPQ fait affaire avec PyroGenesis pour ses activités de recherches et développements impliquant le procédé à base de plasma. Cette dernière est une entreprise qui développe des réacteurs au plasma dans un fourneau en circuit fermé. Selon les ententes conclues par la Société ou ses filiales, PyroGenesis fournit le service d'ingénierie et procède à l'assemblage des équipements et la Société en défraie les coûts sur présentation des factures pour les travaux exécutés. L'équipement RRQ PUREVAP™ est situé dans les locaux de PyroGenesis. Les actifs acquis avec le sous-traitant PyroGenesis et les redevances à payer afférents sont décrits à la note 10 et 11. Les dépenses comptabilisées en 2024 relatifs à des dépenses engendrées avec PyroGenesis sont de 284 021 \$ en frais de recherche et développement.

Durant la période de 2025, la Société a procédé à un règlement d'une dette à PyroGenesis de 4 941 440 \$ par l'émission de 17 968 873 unités (Note 15.1(d)).

3. GÉNÉRALITÉS

HPQ est constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Le siège social, qui est aussi l'établissement principal, est situé au 3000, rue Omer-Lavallée bureau 306, Montréal, Québec, Canada. Les actions de HPQ sont cotées à la Bourse de croissance TSXV.

4. INFORMATIONS SIGNIFICATIVES SUR LES MÉTHODES COMPTABLES

4.1 Généralités

Les informations significatives sur les méthodes comptables ayant servi à la préparation des présents états financiers consolidés sont résumées ci-dessous.

4.2 Principe de consolidation

Les états financiers consolidés de la Société comprennent les comptes de la Société mère et des filiales qu'elle contrôle. Il y a contrôle lorsqu'un investisseur est exposé ou a droit à des rendements variables sur sa participation avec une entité émettrice et a la capacité d'influer sur ces rendements grâce à son pouvoir sur l'entité émettrice. Les filiales sont incluses dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse. Lorsque la participation de la Société dans une filiale est inférieure à 100 %, la Société reconnaît des participations ne détenant pas le contrôle. Tous les soldes, transactions, produits, charges, profits et pertes intragroupes, y compris les gains et pertes non réalisés, sont éliminés lors de la consolidation. Lorsque la Société cesse d'avoir le contrôle, toute participation conservée dans l'entité est ré-évaluée à sa juste valeur à la date à laquelle le contrôle est perdu, la variation de la valeur comptable étant comptabilisée en résultat. La juste valeur est la valeur comptable initiale aux fins de la comptabilisation ultérieure de la participation conservée à titre d'associé, de coentreprise ou d'actif financier.

HPQ Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Période clos au 31 mars 2025

(en dollars canadiens)

4. INFORMATIONS SIGNIFICATIVES SUR LES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

4.2 Principe de consolidation (suite)

Le tableau suivant présente les informations détaillées sur les filiales et sa société affiliée détenues par la Société à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Nom	Activités principales	Pays de constitution	Pourcentages détenus par la Société	
			31 mars 2025	31 décembre 2024
HPQ Énergies Inc. ("HPQ Énergies")	Fabrication de matériaux de Silicium pour la production d'énergie	Canada	100 %	100%
HPQ Silice Polvere Inc. ("HPQ Polvere")	Fabrication de Silice Pyrogénée	Canada	100 %	100%
NOVACIUM S.A.S. ("Novacium") ⁽¹⁾	Recherche et développement de produits constitué de silicium et ses dérivés	France	28,4 %	20%

En ce qui concerne Novacium, depuis le 7 juin 2022 la Société exerce un contrôle par le biais de la détention d'une action privilégiée lui accordant un droit de veto sur les décisions qui ont une incidence significative sur les activités pertinentes de cette société affiliée. Cette action privilégiée a été créée à titre provisoire, jusqu'au jour où la Société augmentera sa participation au sein du capital social de Novacium.

⁽¹⁾Le 26 février 2025, la Société a augmenté sa participation de 20 % à 28,4 % par l'émission de 17 312 790 unités (Note 15.1 (f)).

4.3 Participation dans une société associée

La société associée est une entité sur laquelle la Société est en mesure d'exercer une influence notable, mais qui n'est pas une filiale. La participation dans la société associée est initialement comptabilisée au coût, puis ultérieurement selon la méthode de la mise en équivalence.

4.4 Monnaie fonctionnelle et de présentation

La Société et ses filiales déterminent chacune leur monnaie fonctionnelle sur la base de la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel elles exercent leurs activités. Les transactions libellées en une devise autre que la monnaie fonctionnelle de l'entité sont converties au taux de change en vigueur à la date de transaction. Les écarts de change connexes sont inclus dans le résultat net de chaque entité pour la période au cours de laquelle ils surviennent.

4.5 Instruments financiers

Comptabilisation et décomptabilisation

Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier.

Les actifs et les passifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur ajustée en fonction des coûts de transaction, le cas échéant.

HPQ Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Période clos au 31 mars 2025

(en dollars canadiens)

4. INFORMATIONS SIGNIFICATIVES SUR LES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

4.5 Instruments financiers (suite)

Comptabilisation et décomptabilisation (suite)

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à un actif financier arrivent à expiration, ou lorsqu'un actif financier et la quasi-totalité des risques et avantages sont transférés. Un passif financier est décomptabilisé en cas d'extinction, de résiliation, d'annulation ou d'expiration.

Le classement des instruments financiers selon IFRS 9 repose sur le modèle d'affaires de l'entité et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif ou du passif financier.

Classement et évaluation initiale des actifs financiers

Les actifs financiers sont classés dans une des catégories suivantes :

- Au coût amorti;
- À la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN);

Tous les produits et charges se rapportant aux actifs financiers comptabilisés en résultat net sont présentés dans les charges financières ou les produits financiers.

Évaluation ultérieure des actifs financiers

Actifs financiers

Les actifs financiers sont évalués au coût amorti s'ils répondent aux conditions suivantes:

- Ils sont détenus selon un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs financiers afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels;
- Les conditions contractuelles des actifs financiers donnent lieu à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les royautés à recevoir font partie de cette catégorie d'instruments financiers.

Les actifs financiers qui sont détenus selon un modèle économique différent de ceux de type « détention aux fins de la perception » ou « détention aux fins de la perception et de la vente » sont classés dans la catégorie de la JVRN.

Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net ("JVRN")

La catégorie comprend les titres négociables d'une société cotée en bourse en tant qu'investissement en actions et bons de souscription.

Les actifs de cette catégorie sont évalués à la juste valeur et les profits ou les pertes sont comptabilisés en résultat net. La juste valeur des actifs financiers de cette catégorie est déterminée en fonction de transactions sur un marché actif ou en appliquant une technique d'évaluation lorsqu'il n'existe pas de marché actif.

HPQ Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Période clos au 31 mars 2025

(en dollars canadiens)

4. INFORMATIONS SIGNIFICATIVES SUR LES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

4.5 Instruments financiers (suite)

Dépréciation des actifs financiers

Les dispositions relatives à la dépréciation d'IFRS 9 utilisent davantage d'informations de nature prospective, soit le modèle des pertes de crédit futures attendues.

La comptabilisation de pertes de crédit n'est plus tributaire de l'identification d'un événement générateur de pertes de crédit par la Société. Cette dernière doit plutôt tenir compte d'un éventail élargi d'informations pour l'appréciation du risque de crédit et l'évaluation de pertes de crédit attendues, notamment : des événements passés, des circonstances actuelles, des prévisions raisonnables et justifiables qui touchent la recouvrabilité attendue des flux de trésorerie futurs de l'instrument financier.

L'évaluation des pertes de crédit attendues est déterminée à chaque date de clôture afin de refléter les variations du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale de l'actif financier correspondant.

Classement et évaluation des passifs financiers

Les passifs financiers de la Société comprennent les dettes fournisseurs et autres créditeurs (excluant les salaires et les charges au titre du personnel), les redevances à payer, le dû aux administrateurs et dirigeants (passif courant et non courant) et à une société détenue par un administrateur (excluant les salaires et les charges au titre du personnel).

4.6 Résultat de base et dilué par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives, lesquelles englobent les options d'achat d'actions, les bons de souscription aux courtiers, les unités aux courtiers et les bons de souscription. Aux fins de ce calcul, on considère que les actions ordinaires potentielles dilutives ont été converties en actions ordinaires au cours moyen du marché au début de l'exercice ou à la date d'émission des actions potentielles si elle est ultérieure.

4.7 Crédits d'impôt à l'investissement à recevoir

Les crédits d'impôt sont comptabilisés en réduction du coût de l'actif selon le cas et en fonction des estimations de la direction. La Société comptabilise ces crédits d'impôt lorsqu'il existe une assurance raisonnable que les crédits seront recouverts et accordés et que la Société respectera les conditions connexes.

4.8 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût moins le cumul des amortissements et de pertes de valeur. Le coût comprend tous les coûts engagés initialement pour acquérir ou construire une immobilisation corporelle.

L'amortissement est comptabilisé selon le mode linéaire afin de réduire le coût jusqu'à la valeur résiduelle estimée, tout en imputant une charge constante sur la durée d'utilité de l'actif.

L'équipement ainsi que les améliorations locatives sont amortis selon la méthode linéaire sur une durée de 3 à 10 ans et les équipements en construction seront amortis selon la méthode linéaire sur une durée de 3 à 10 ans lorsque ceux-ci seront prêts à être utilisés.

HPQ Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Période clos au 31 mars 2025

(en dollars canadiens)

4. INFORMATIONS SIGNIFICATIVES SUR LES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

4.9 Immobilisations incorporelles

Les brevets et les propriétés intellectuelles sont des immobilisations incorporelles évaluées au coût historique diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, le cas échéant. Le coût des brevets est constitué du coût des demandes de brevets. Le coût des propriétés intellectuelles est composé initialement du coût d'acquisition. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de la durée estimative d'utilisation de la propriété intellectuelle, qui est estimé entre 17 et 21 ans. La période d'amortissement et le mode d'amortissement sont réexaminés annuellement et ajustés de manière prospective, au besoin.

4.10 Dépréciation des actifs

Aux fins d'évaluation de la dépréciation, les actifs sont regroupés aux niveaux les plus bas générant des entrées de trésorerie largement indépendantes (unités génératrices de trésorerie). Par conséquent, certains actifs sont soumis individuellement à un test de dépréciation tandis que d'autres sont testés au niveau de l'unité génératrice de trésorerie.

Tous les actifs individuels ou unités génératrices de trésorerie à l'exception de l'équipement en construction et des immobilisations incorporelles non-utilisés sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Les immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore prêts à être utilisées doivent faire l'objet d'un test de dépréciation annuel.

Une perte de valeur égale au montant par lequel la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur recouvrable est comptabilisée. La valeur recouvrable et la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de vente et la valeur d'utilité. Pour déterminer la valeur d'utilité, la direction procède à une estimation des flux de trésorerie futurs provenant de chaque unité génératrice de trésorerie, et elle détermine un taux d'actualisation approprié aux fins du calcul de la valeur actualisée de ces flux de trésorerie. Les taux d'actualisation sont établis individuellement pour chaque unité génératrice de trésorerie et reflètent les évaluations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques de l'actif.

Une perte de valeur égale au montant par lequel la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur recouvrable est comptabilisée en résultat net. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la plus élevée de sa juste valeur moins les coûts de sa vente, et de sa valeur d'utilité. Une perte de valeur peut être reprise si la valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur comptable.

4.11 Provisions et passifs éventuels

Les provisions sont revues à chaque date de présentation de l'information financière et ajustées pour refléter les meilleures estimations actuelles à cette date. Aux 31 mars 2025 et 31 décembre 2024, il n'y avait aucune provision comptabilisée à l'état consolidé de la situation financière.

HPQ Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Période clos au 31 mars 2025

(en dollars canadiens)

4. INFORMATIONS SIGNIFICATIVES SUR LES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

4.12 Impôt sur le résultat

La charge d'impôt comptabilisée en résultat net correspond à la somme de l'impôt différé et de l'impôt exigible qui ne sont pas comptabilisés en capitaux propres.

Le calcul de l'impôt exigible est fondé sur les taux d'imposition et les réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de l'exercice de présentation de l'information financière. L'impôt différé est calculé selon la méthode du passif fiscal.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que la perte fiscale ou la différence temporaire déductible sous-jacente sera utilisée pour compenser un bénéfice imposable futur. Ils sont évalués en fonction des prévisions de la Société quant aux résultats opérationnels futurs, lesquels sont ajustés pour tenir compte des charges et des produits significatifs non imposables ainsi que les limites d'utilisation des pertes ou des crédits fiscaux non utilisés.

Habituellement, les passifs d'impôts différés sont comptabilisés en totalité, bien que *IAS 12 Impôts sur le résultat* précise un nombre limité d'exemptions. Par conséquent, la Société ne comptabilise pas l'impôt différé sur les différences temporaires à l'achalandage ou aux placements dans des filiales.

4.13 Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche sont inscrits dans les dépenses opérationnelles, au montant net à l'état du résultat net consolidé pour la période en cours de laquelle ils sont engagés. Les frais de développement qui sont des frais directement attribuables, internes ou externes, sont passés en charges à l'état du résultat net consolidé, sauf si la Société peut démontrer tout ce qui suit (auquel cas, ils sont comptabilisés dans les frais de développement compris dans les immobilisations incorporelles) :

- la faisabilité technique de l'achèvement de l'immobilisation corporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente;
- son intention d'achever l'immobilisation incorporelle ou de la mettre en service ou de la vendre;
- sa capacité à mettre en service ou à vendre l'immobilisation incorporelle;
- la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables. La Société doit démontrer, entre autres choses, l'existence d'un marché pour la production issue de l'immobilisation incorporelles ou pour l'immobilisation incorporelles elle-même ou, si celle-ci doit être utilisée en interne, son utilité;
- la disponibilité de ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et mettre en service ou vendre l'immobilisation incorporelle; et
- sa capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

4.14 Capitaux propres

Le Capital-actions représente normalement le montant reçu à l'émission des actions. Si les actions sont émises à la suite d'exercice d'options sur actions, des bons de souscription aux courtiers, d'unités aux courtiers ou de bons de souscription, les capitaux propres comprennent également la charge de rémunération ou la valeur des options sur actions, des bons de souscription ou des unités aux courtiers antérieurement comptabilisée au poste Surplus d'apport.

HPQ Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Période clos au 31 mars 2025

(en dollars canadiens)

4. INFORMATIONS SIGNIFICATIVES SUR LES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

4.14 Capitaux propres (suite)

Émissions d'unités

Les produits des émissions d'unités sont répartis entre les actions et les bons de souscription émis au moyen de la méthode résiduelle. Les produits sont d'abord imputés aux actions en fonction du cours de la Bourse au moment de l'émission et le montant résiduel est attribué aux bons de souscription.

4.15 Paiements fondés sur des actions

La Société gère un régime de paiements fondés sur des actions et réglés en instruments de capitaux propres à l'intention des administrateurs, dirigeants, employés et conseillers qui y sont admissibles. Le régime de la Société ne comporte pas d'option de règlement en espèces.

Tous les biens et les services reçus en contrepartie de l'octroi d'un paiement fondé sur des actions sont évalués à leur juste valeur, sauf si cette juste valeur ne peut être estimée de façon fiable. Si la Société ne peut estimer de façon fiable la juste valeur des biens ou services reçus, elle doit en évaluer la valeur par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués. Pour les transactions effectuées avec des membres du personnel et des tiers fournissant des services similaires, la Société évalue la juste valeur des services reçus par référence à la juste valeur des instruments des capitaux propres attribués.

Les paiements fondés sur des actions (à l'exception des bons de souscription aux courtiers, des unités aux courtiers et des options de courtiers) sont ultimement comptabilisés en résultat net à la dépense selon la nature du paiement et la contrepartie est portée au crédit du surplus d'apport dans les capitaux propres. Les paiements fondés sur des actions à des courtiers dans le cas d'un financement en actions sont comptabilisés comme frais d'émission d'instruments de capitaux propres et la contrepartie est comptabilisée au crédit du surplus d'apport dans les capitaux propres.

4.16 Information sectorielle

La Société présente et divulgue l'information sectorielle selon les informations examinées régulièrement par les principaux décideurs opérationnels, c'est-à-dire le président et le conseil d'administration. La Société a déterminé qu'il n'y avait qu'un seul secteur opérationnel, soit le secteur de la transformation du quartz en matériaux de silicium et les produits dérivés.

4.17 Nouvelles normes comptables adoptées

IAS 1 Présentation des états financiers

Amendements à la classification des passifs comme courants ou non courants comprends la classification des passifs comme courants ou non courants.

IFRS 16 Contrats de location - Passif locatif en cas de cession-bail

Les amendements introduisent un nouveau modèle comptable qui a une incidence sur la manière dont un vendeur devenu locataire comptabilise les paiements de location variables découlant d'une transaction de cession-bail.

HPQ Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Période clos au 31 mars 2025

(en dollars canadiens)

4. INFORMATIONS SIGNIFICATIVES SUR LES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

4.17 Nouvelles normes comptables adoptées (suite)

IAS 7 États des flux de trésorerie & IFRS 7 Instruments financiers: informations à fournir – Accords de financement de fournisseurs

Les amendements introduisent de nouveaux objectifs de communication pour qu'une entreprise fournisse des informations sur ses accords de financement de fournisseurs qui permettraient aux investisseurs d'évaluer l'impact de ces accords sur les passifs, les flux de trésorerie et l'exposition au risque de liquidité de l'entreprise. La nouvelle information devra également inclure le type et l'effet des changements hors trésorerie dans la valeur comptable des passifs financiers qui font partie d'un accord de financement avec un fournisseur.

Ces nouvelles normes comptables adoptées n'ont pas eu d'incidences significatives sur les états financiers de la Société.

4.18 Nouvelles normes comptables non encore adoptées

À la date d'autorisation de ces états financiers consolidés, de nouvelles normes et interprétations de normes existantes et de nouvelles modifications ont été publiées, mais ne sont pas encore en vigueur, et la Société ne les a pas adoptées de façon anticipée.

La direction prévoit que l'ensemble des prises de position sera adopté dans les méthodes comptables de la Société au cours du premier exercice débutant après la date d'entrée en vigueur de chaque prise de position. L'information sur les nouvelles normes et interprétations et les nouvelles modifications, qui sont susceptibles d'être pertinentes pour les états financiers consolidés de la Société, est fournie ci-dessous. Certaines autres nouvelles normes et interprétations ont été publiées, mais on ne s'attend pas à ce qu'elles aient une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

IFRS 18 Présentation et informations à fournir dans les états financiers

En avril 2024, l'IASB a publié l'IFRS 18, qui remplace l'IAS 1 *Présentation des états financiers*. La norme IFRS 18 introduit de nouvelles exigences en matière de présentation dans l'état des résultats, y compris les totaux et sous-totaux spécifiés. En outre, les entités sont tenues de classer tous les produits et toutes les charges dans l'état des résultats dans l'une des cinq catégories suivantes : exploitation, investissement, financement, impôts sur le résultat et activités abandonnées.

Elle impose également la publication de nouvelles mesures de performance définies par la direction dans une note unique, de sous-totaux de produits et de charges, et comprend de nouvelles exigences en matière d'agrégation et de désagrégation des informations financières sur la base des « rôles » identifiés des états financiers de base et des notes.

En outre, des amendements de portée limitée ont été apportés à l'IAS 7 *État des flux de trésorerie* qui comprennent le changement du point de départ pour déterminer les flux de trésorerie liés aux activités selon la méthode indirecte du « résultat » au « résultat opérationnel » et la suppression de l'option relative à la classification des flux de trésorerie liés aux dividendes et aux intérêts.

L'IFRS 18 ainsi que les modifications apportées aux autres normes s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2027 ou, après cette date, une application anticipée est permise. L'IFRS 18 s'appliquera rétrospectivement avec des dispositions transitoires spécifiques.

HPQ Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Période clos au 31 mars 2025

(en dollars canadiens)

4. INFORMATIONS SIGNIFICATIVES SUR LES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

4.18 Nouvelles normes comptables non encore adoptées (suite)

IFRS 18 Présentation et informations à fournir dans les états financiers (suite)

Amendements apportés à la classification et à l'évaluation des instruments financiers

Des amendements à la classification et à l'évaluation des instruments financiers ont été publiés en mai 2024 en réponse aux commentaires reçus dans le cadre de l'examen postérieur à la mise en œuvre des exigences de classification et d'évaluation d'IFRS 9 *Instruments financiers* et des exigences connexes d'IFRS 7 *Instruments financiers : informations à fournir*.

Ces modifications entrent en vigueur pour les périodes annuelles débutant le 1 janvier 2026 ou après.

Les amendements précisent :

- lorsqu'un passif financier réglé au moyen d'un système de paiement électronique peut être considéré comme réglé avant la date de règlement ;
- comment évaluer les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers présentant des caractéristiques conditionnelles lorsque la nature de l'événement conditionnel n'est pas directement liée aux changements dans les risques et coûts de base des prêts ; et

des exigences d'information nouvelles ou modifiées relatives aux investissements dans des instruments de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et des instruments financiers présentant des caractéristiques conditionnelles qui ne sont pas directement liées aux risques et coûts de base des prêts.

5. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES

Lorsqu'elle prépare les états financiers consolidés, la direction pose un certain nombre de jugements, d'estimations et d'hypothèses quant à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges.

5.1 Jugements posés par la direction

Les paragraphes qui suivent traitent des jugements importants que doit poser la direction dans le cadre de l'application des méthodes comptable de la société, qui ont l'incidence la plus significative sur les états financiers consolidés.

Détermination du contrôle, du contrôle conjoint ou de l'influence notable sur une entreprise

La Société doit émettre des jugements lors de l'évaluation du niveau de contrôle et d'influence qu'elle exerce sur ses participations détenues en considérant notamment la manière dont les décisions concernant les activités pertinentes de l'entreprise détenue sont prises, la nature protectrice ou substantielle des droits détenus par les autres détenteurs et la capacité de la Société à influencer les rendements de l'entreprise détenue. La Société doit également émettre des jugements dans l'identification des parties liées.

Continuité d'exploitation

L'évaluation de la capacité de la Société de poursuivre sur une base de continuité d'exploitation, d'obtenir suffisamment de fonds pour couvrir ses dépenses d'opérations en cours, de remplir ses obligations pour l'année à venir, et d'obtenir du financement pour la recherche scientifique et le développement expérimental prévus, implique une grande part de jugement basé sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, incluant la probabilité d'événements futurs qui sont considérés comme raisonnable en tenant compte des circonstances. Se reporter à la note 2 pour de plus amples informations.

HPQ Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Période clos au 31 mars 2025

(en dollars canadiens)

5. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES (suite)

5.1 Jugements posés par la direction (suite)

Indicateurs de dépréciation

La Société effectue une évaluation des faits et circonstances de sources internes et externes démontrant l'existence d'indicateurs potentiels de dépréciation. Des jugements importants sont nécessaires dans l'évaluation des indicateurs de dépréciation.

Identification des unités génératrices de trésorerie

La Société applique des jugements pour identifier et regrouper ses actifs, aux niveaux les plus bas, générant des entrées de trésorerie largement indépendantes.

Conversion des royautés à payer

Comme décrit aux notes 2 et 11, il existe une relation commerciale et une dépendance économique importante avec le sous-traitant, PyroGenesis, qui détient des actions de la Société. De plus, certaines filiales de la Société ont l'obligation de payer des redevances perpétuelles de 10 % sur des ventes futures de produits ou des montants annuels minimaux fixes liés aux propriétés intellectuelles achetées de PyroGenesis. Le 29 mai 2024, PyroGenesis a avisé la Société de son intention d'exercer son droit de convertir ses royautés en un nombre d'actions égal au nombre d'actions détenu par HPQ dans la filiale HPQ Polvere. Le droit de conversion dans la filiale HPQ Énergie a été annulé le 24 mars 2024, lors de la cession de la propriété intellectuelle NRSi par la Société à PyroGenesis. La Société a évalué que PyroGenesis n'a ni le contrôle de facto sur la Société, étant donné qu'elle n'a pas la capacité de diriger unilatéralement les activités pertinentes de la Société, ni n'exerce une influence notable sur la Société. La Société a pris en compte la substance de l'accord et des accords avec PyroGenesis, le pourcentage de participation de cette dernière dans la Société, combiné à l'obligation de la Société de payer des redevances sur les ventes futures, le calendrier de ces ventes et la probabilité de conversion de ces redevances à 50 % des actions détenues par HPQ dans une filiale de la Société.

5.2 Hypothèses et source d'incertitude relative aux estimations

L'information sur les estimations et les hypothèses significatives qui ont la plus grande incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges est présentée ci-après. Les résultats réels peuvent différer significativement.

Crédits d'impôt à l'investissement à recevoir

Le calcul des crédits d'impôt remboursables pour la recherche scientifique et le développement expérimental, implique un certain degré d'estimation et de jugement en ce qui a trait à certains éléments dont le traitement fiscal ne peut être déterminé avec certitude jusqu'à ce qu'un avis de cotisation ait été émis par les autorités fiscales dont ils relèvent et qu'un paiement ait été reçu. Des écarts survenant entre le résultat réel suivant la résolution finale de certains de ces éléments et les hypothèses retenues pourraient nécessiter des ajustements aux crédits d'impôt remboursables, aux crédits d'impôt remboursables pour la recherche scientifique et le développement expérimental, aux immobilisations corporelles et incorporelles, et aux charges d'impôt sur le résultat lors des exercices futurs. Se reporter à la note 4.7 pour de plus d'information.

HPQ Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Période clos au 31 mars 2025

(en dollars canadiens)

5. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES (suite)

5.2 Hypothèses et source d'incertitude relative aux estimations (suite)

Dépréciation des actifs

S'il existe un indice qu'un actif pourra se déprécier ou reprendre de la valeur, la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement ou de l'unité génératrice de trésorerie doit être estimée.

En évaluant la dépréciation, la Société doit procéder à certaines estimations et hypothèses concernant les circonstances futures. Les estimations et hypothèses peuvent changer si de nouvelles informations deviennent disponibles. Si, des informations suggèrent que le recouvrement des dépenses est improbable, les montants capitalisés sont radiés dans l'exercice où l'information devient disponible.

Dépréciation des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles

En évaluant la dépréciation, la direction estime la valeur recouvrable de chaque actif ou unité génératrice de trésorerie en s'appuyant sur les flux de trésorerie futurs et utilise un taux d'intérêt pour les actualiser. L'incertitude relative aux estimations est liée aux hypothèses relativement aux résultats opérationnels futurs ainsi qu'à la détermination d'un taux d'actualisation convenable.

Au cours de l'exercice finissant le 31 décembre 2024, la Société a imputé en résultat net une radiation de 1 484 644 \$ sur des actifs d'immobilisation incorporelles.

6. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Aux 31 mars 2025 et 31 décembre 2024, la trésorerie et équivalents de trésorerie incluent des comptes bancaires sans intérêt et des dépôts à terme à intérêt qui se détaillent comme suit :

	31 mars 2025		31 décembre 2024	
	\$	Taux d'intérêt	\$	Taux d'intérêt
Comptes bancaires sans intérêt	74 503	-	77 715	-
Dépôts à terme	621 600	3,38 – 3,62	599 240	3,13 – 3,62
Total	<u>696 103</u>		<u>676 955</u>	

Les dépôts à terme sont de 6 mois renouvelables automatiquement pour la même période jusqu'à atteindre une durée totale de 18 mois. Un remboursement par anticipation est soumis au respect d'un préavis de 32 jours calendaires à compter de la réception de la demande par la banque.

7. TITRES NÉGOCIABLES

La Société détient des actions et des bons de souscription dans diverses sociétés ouvertes. Au cours de la période finissant le 31 mars 2025, ces actions et bons de souscription ont été évalués à leur juste valeur marchande, ce qui a donné lieu à un gain de 75 741 \$ (Gain de 783 931 \$ au 31 décembre 2024).

Au 31 mars 2025, la Société détient 1 500 000 de bons de souscription de Québec Innovative Materials Corp. ("QIMC") (1 500 000 bons au 31 décembre 2024) pouvant être exercés à un prix de 0,15 \$/action. La juste valeur des bons de souscription d'actions était évaluée à 178 618 \$ au 31 mars 2025 (96 000 \$ au 31 décembre 2024). La Société détenait 600 000 actions ordinaires au 31 décembre 2024 et le cours de cotation des actions de QIMC était de 0,11 \$.

HPQ Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Période clos au 31 mars 2025

(en dollars canadiens)

7. TITRES NÉGOCIABLES (suite)

Au 31 décembre 2024, la Société détenait 725 000 de bons de souscription de PyroGeneris pouvant être exercés à un prix moyen de 0,75 \$/action. La juste valeur des bons de souscription d'actions a été évaluée à 7 975 \$ au 31 décembre 2024. La Société détient 100 000 actions ordinaires au 31 mars 2025 (275 000 au 31 décembre 2024) et le cours de cotation des actions de PyroGenesis était de 0,50 \$ (0,57 \$ au 31 décembre 2024).

Le tableau suivant résume l'information concernant les titres négociables pour les périodes présentées:

	31 mars 2025	31 décembre 2024
Solde au 1er janvier	\$ 326 725	\$ 676 493
Acquisition (a)	-	281 250
Disposition (b)	(173 850)	(1 387 524)
Variation de la juste valeur marchande (c)	75 742	756 506
	<u>228 617</u>	<u>326 725</u>

- a) Durant le mois de mars 2023, la Société a acquis 900 000 unités composées chacune d'une action ordinaire et d'un bon de souscription de PyroGenesis Canada Inc. pour une valeur totalisant 900 000 \$. Chaque bon de souscription peut être exercé à un prix de 0,75 \$ au 31 décembre 2023) sur une période de 2 ans échéant le 7 mars 2025.

La Société a exercé 375 000 bons de souscription de PyroGenesis pour un montant totalisant 281 250 \$ tel que détaillé dessous :

Au 13 août 2024, 100,000 bons de souscription ont été exercés pour un montant total de 75 000\$.

Au 22 août 2024, 100,000 bons de souscription ont été exercés pour un montant total de 75 000\$.

Au 29 août 2024, 100,000 bons de souscription ont été exercés pour un montant total de 75 000\$.

Au 23 septembre 2024, 100,000 bons de souscription ont été exercés pour un montant total de 56 250\$.

- b) La Société a disposée de 175 000 actions PyroGenesis (1 400 000 actions au 31 décembre 2024) et 600 000 actions de Québec Innovative Materials Corp. (QIMC) (2 400 000 actions au 31 décembre 2024) pour un montant totalisant 173 850 \$ (1 387 524 \$ au 31 décembre 2024), réalisant une perte de 32 764 \$ (177 360 \$ au 31 décembre 2024).

- c) Les actions de diverses sociétés ouvertes sont classées JVRN et sont comptabilisées à leur juste valeur en utilisant les cotations au prix du marché au 31 mars 2025 et sont classées au niveau 1 dans la hiérarchie de la juste valeur.

Les bons de souscription de diverses sociétés ouvertes sont classés en JVRN et sont comptabilisés à leur juste valeur en utilisant le modèle Black-Scholes. Leurs valeurs ont été établies selon les données sur les actions de sociétés similaires, leur durée moyenne prévue et sont classés au niveau 2 dans la hiérarchie de la juste valeur.

HPQ Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Période clos au 31 mars 2025

(en dollars canadiens)

7. TITRES NÉGOCIABLES (suite)

Pour la variation de la juste valeur des bons de souscription de QIMC, les hypothèses suivantes ont été utilisées : cours de l'action 0,20 \$, taux d'intérêt sans risque de 2,47 %, durée prévue des bons de souscription de 0,42 ans, taux de volatilité de 221 % et un taux de dividende de 0 % (Au 31 décembre 2024, le cours de l'action 0,11 \$, taux d'intérêt sans risque de 2,92 %, durée prévue des bons de souscription de 0,67 ans, taux de volatilité de 221 % et un taux de dividende de 0 %).

Pour la variation de la juste valeur des bons de souscription de PyroGeneris au 31 décembre 2024, les hypothèses suivantes ont été utilisées : cours de l'action 0,57 \$, taux d'intérêt sans risque de 2,92 %, durée prévue des bons de souscription de 0,18 ans, taux de volatilité de 58 % et un taux de dividende de 0 %.

8. FRAIS PAYÉS D'AVANCE ET AUTRES

Aux 31 mars 2025 et 31 décembre 2024, les frais payés d'avance et autres se détail comme suit :

	31 mars 2025	31 décembre 2024
	\$	\$
Frais payés d'avance	107 739	113 911
Intérêt à recevoir et autres débiteurs	131 476	149 990
Solde à la fin	239 215	263 901
Provision pour risque de crédit	(75 000)	(75 000)
Solde net à la fin	164 215	188 901

Aux 31 décembre 2024, une provision pour risque de crédit a été comptabilisée pour la totalité du montant d'intérêts à recevoir de 75 000 \$ en lien avec les royautés à recevoir (Note 9).

9. ROYAUTÉ À RECEVOIR

Durant l'exercice de 2021, la Société a reçu 166 667 actions du capital-actions de Champs d'Or de la Beauce Inc. ("COB") en règlement de la royauté à recevoir de COB à titre de NSR d'une valeur de 50 000 \$. Suite au règlement de dette, la Société a comptabilisé en augmentation de son investissement d'un montant de 9 770 \$ et une perte 40 230 \$ en résultat net.

Le 23 juin 2022, un addendum a été signé pour modifier les termes initiaux de l'entente signée en 2017 avec COB. Les paiements du NSR pour chacune des années subséquentes ont été remplacés par un intérêt annuel de 10 %, la royauté de 250 000 \$ est non transférable et l'échéance est le 31 décembre 2025 en incluant les intérêts non payés. Au 31 mars 2025, le solde des intérêts à recevoir sont de 81 250 \$ (75 000 \$ au 31 décembre 2024).

	31 mars 2025	31 décembre 2024
	\$	\$
Solde au début	-	174 886
Charge de désactualisation	9 551	34 211
Solde à la fin	9 551	209 097
Provision pour risque de crédit	(9 551)	(209 097)
Solde net à la fin	-	-

HPQ Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Période clos au 31 mars 2025

(en dollars canadiens)

9. ROYAUTÉ À RECEVOIR (suite)

La juste valeur des royautés à recevoir a été estimée, en date du 23 juin 2022, en utilisant une technique d'actualisation, immédiatement avant la date de modification. La juste valeur réévaluée de 133 772 \$ a été estimée selon la probabilité des sorties de trésorerie sur une période de 3,5 ans au taux de 18 % soit le taux d'intérêt pour des instruments financiers similaires. Les rentrées de trésorerie avant actualisation sont de 250 000 \$ et reflètent l'estimation de la direction quant au délai de remboursement des royautés.

Au 31 mars 2025, une provision pour risque de crédit a été comptabilisée pour la totalité du montant à recevoir de 9 551 \$ (209 097 \$ au 31 décembre 2024) considérant l'incertitude significative de la recouvrabilité du montant respectif.

10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles de la Société comprennent l'amélioration locative et des équipements. L'équipement de 5 022 500 \$ et les améliorations locatives de 344 000 \$ correspondent à l'usine pilote du procédé RRQ PUREVAP™ et sont situés chez le sous-traitant.

La valeur comptable se détaille comme suit :

	Amélioration locative	Équipement	Total
	\$	\$	\$
Valeur comptable brute			
Solde au 1er janvier 2025	344 000	5 083 735	5 427 735
Acquisition	-	4 233	4 233
Radiation	(344 000)	(5 022 500)	(5 366 500)
Incidence des variations des taux de change	-	2 284	2 284
Solde au 31 mars 2025	-	67 752	67 752
Cumul des amortissements			
Solde au 1er janvier 2025	344 000	5 057 712	5 401 712
Amortissement	-	4 268	4 268
Radiation	(344 000)	(5 022 500)	(5 366 500)
Incidence des variations des taux de change	-	1 434	1 434
Solde au 31 mars 2025	-	40 914	40 914
Valeur comptable au 31 mars 2025	-	26 838	26 838

HPQ Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Période clos au 31 mars 2025

(en dollars canadiens)

10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)

	Amélioration locative	Équipement	Total
	\$	\$	\$
Valeur comptable brute			
Solde au 1er janvier 2024	344 000	5 072 587	5 416 587
Acquisition	-	9 759	9 759
Incidence des variations des taux de change	-	1 389	1 389
Solde au 31 décembre 2024	<u>344 000</u>	<u>5 083 735</u>	<u>5 427 735</u>
Cumul des amortissements			
Solde au 1er janvier 2024	229 333	3 254 334	3 483 667
Amortissement	114 667	1 802 754	1 917 421
Incidence des variations des taux de change	-	624	624
Solde au 31 décembre 2024	<u>344 000</u>	<u>5 057 712</u>	<u>5 401 712</u>
Valeur comptable au 31 décembre 2024	<u>-</u>	<u>26 023</u>	<u>26 023</u>

11. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Silice Pyrogénée :

Le 30 juin 2021, la Société a acquis une propriété intellectuelle pour la fabrication de matériaux de Silice Pyrogénée. Conformément à l'accord d'achat, la Société s'engage à payer au vendeur PyroGeneris une redevance annuelle égale à 10 % des revenus nets en excluant les échantillons et les produits d'essai (tel que défini dans l'accord) provenant de l'exploitation de la technologie acquise ou le montant minimal sans dépasser les montants des ventes selon l'accord. De plus, le vendeur a le droit de convertir, à tout moment et à sa seule discrétion, sa redevance en une participation de 50 % de la participation de HPQ dans le capital de HPQ Polvere. Un montant de 3 300 000 \$ payé en espèces a été comptabilisé au coût de la propriété intellectuelle. Aucune redevance à payer n'est comptabilisée pour ce procédé au 31 mars 2025 et 31 décembre 2024.

En vertu de cet accord, les montants annuels minimums sans dépasser les montants des ventes lorsqu'il y a des revenus sont les suivants :

	\$
2025	<u>150 000</u>
2026 et après	<u>200 000</u>

RRQ PUREVAP™ :

Le 29 juillet 2016, la Société a acquis la technologie RRQ PUREVAP™ de PyroGenesis pour la transformation du quartz en silicium métal de haute pureté. Conformément à l'accord d'achat, la Société s'engage à payer au vendeur le plus élevé entre la redevance annuelle égale à 10 % des revenus nets (tel que défini dans l'accord) provenant de l'exploitation de la technologie acquise ou les montants annuels minimaux selon l'accord sont les suivants :

	\$
2025 et après	<u>250 000</u>

HPQ Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Période clos au 31 mars 2025

(en dollars canadiens)

11. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (suite)

RRQ PUREVAP™ (suite):

La propriété intellectuelle et son passif correspondant, redevances à payer, ont été reconnus lors de l'acquisition pour un montant total de 815 427 \$ et le tout a été calculé basé sur les flux de trésorerie estimés en vertu de l'accord sur une période de vingt ans à un taux de 22 %. Le montant de 50 000 \$ comptabilisé comme dépôt en 2015 a été renversé au coût de la propriété intellectuelle. Au cours de l'exercice de 2016, un montant de 1 000 000 \$ payé en espèces a été comptabilisé au coût de la propriété intellectuelle.

La direction recourt à son jugement pour estimer le montant des redevances à payer aux termes de l'entente d'acquisition de la technologie RRQ PUREVAP™. L'incertitude relative aux estimations est liée aux hypothèses de revenu net ainsi qu'à la détermination d'un taux d'actualisation convenable.

Le tableau suivant présente la répartition des paiements de royauté à payer selon la technologie PUREVAP™ au 31 mars 2025:

	RRQ	NRSi	Total
	\$	\$	\$
Solde au 1^{er} janvier 2025	1 589 632	212 500	1 802 132
Charge de désactualisation	55 714	-	55 714
Paiement	(500 000)	(212 500)	(712 500)
Solde au 31 mars 2025	<u>1 145 346</u>	<u>-</u>	<u>1 145 346</u>
Courant	227 459	-	227 459
Non courant	917 887	-	917 887
	<u>1 145 346</u>	<u>-</u>	<u>1 145 346</u>

Le 15 janvier 2025, la Société a effectué un règlement de dette avec PyroGenesis incluant le paiement de royautés à payer de 500 000 \$ en lien avec RRQ et de 212 500 \$ en lien avec NRSi (Note 15.1 (d)).

HPQ Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Période clos au 31 mars 2025

(en dollars canadiens)

11. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (suite)

RRQ PUREVAP™ (suite):

Le tableau suivant présente la répartition des paiements de royauté à payer selon la technologie PUREVAP™ au 31 décembre 2024:

	RRQ	NRSi	Total
	\$	\$	\$
Solde au 1^{er} janvier 2024	1 359 329	212 500	1 571 829
Charge de désactualisation	230 303	-	230 303
Solde au 31 décembre 2024	<u>1 589 632</u>	<u>212 500</u>	<u>1 802 132</u>
Courant	716 189	212 500	928 689
Non courant	873 443	-	873 443
	<u>1 589 632</u>	<u>212 500</u>	<u>1 802 132</u>

Durant l'exercice 2024, et après examen des conditions de marché, la Société a conclu qu'il existe des indicateurs de dépréciation significatifs de la technologie PUREVAP™. De plus, HPQ a changé son plan stratégique et concentrera ses activités de financement et de développement de la technologie de Silice Pyrogénée. La Société a radié la valeur comptable totale de la propriété intellectuelle soit 1 865 427 \$ avec l'amortissement correspondant de 548 655 \$ et la valeur comptable des brevets afférents de 233 820 \$ avec un amortissement correspondant de 65 948 \$ pour une charge totale nette de 1 484 644 \$.

Les immobilisations incorporelles de la Société comprennent les brevets et la propriété intellectuelle. La valeur comptable se détaille comme suit :

	Brevets	Propriété intellectuelle	Total
	\$	\$	\$
Valeur comptable brute			
Solde au 1 ^{er} janvier 2025	61 192	3 300 001	3 361 193
Incidence des variations du taux de change	1 055	-	1 055
Solde au 31 mars 2025	<u>62 247</u>	<u>3 300 001</u>	<u>3 362 248</u>
Cumul des amortissements			
Solde au 1 ^{er} janvier 2025	26 198	549 999	576 197
Amortissement	1 269	39 286	40 555
Incidence des variations du taux de change	784	-	784
Solde au 31 mars 2025	<u>28 251</u>	<u>589 285</u>	<u>617 536</u>
Valeur comptable au 31 mars 2025	<u>33 996</u>	<u>2 710 716</u>	<u>2 744 712</u>

HPQ Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Période clos au 31 mars 2025

(en dollars canadiens)

11. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (suite)

	Brevets	Propriété intellectuelle	Total
	\$	\$	\$
Valeur comptable brute			
Solde au 1er janvier 2024	294 330	5 165 428	5 459 758
Radiation	(233 820)	(1 865 427)	(2 099 247)
Incidence des variations du taux de change	682	-	682
Solde au 31 décembre 2024	61 192	3 300 001	3 361 193
Cumul des amortissements			
Solde au 1er janvier 2024	68 141	831 781	899 922
Amortissement	23 616	266 873	290 489
Radiation	(65 948)	(548 655)	(614 603)
Incidence des variations du taux de change	389	-	389
Solde au 31 décembre 2024	26 198	549 999	576 197
Valeur comptable au 31 décembre 2024	34 994	2 750 002	2 784 996

Un montant de 40 555 \$ (290 489 \$ au 31 décembre 2024) est présenté dans le poste Amortissement des immobilisations incorporelles.

12. PARTICIPATION COMPTABILISÉE SELON LA MÉTHODE DE LA MISE EN ÉQUIVALENCE

Au 31 mars 2025, la Société détient une participation de 3,09 % (3,35 % au 31 décembre 2024) des capitaux propres et des droits de vote de COB. La participation est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence depuis décembre 2018. Bien que la Société détienne moins de 20 % des droits de vote, elle a conclu qu'elle exerce une influence notable sur celle-ci en raison notamment de la représentation qu'elle détient sur le conseil d'administration. La juste valeur de la participation au 31 mars 2025 est de 121 472 \$ (91 104 \$ au 31 décembre 2024).

Les montants regroupés de la société associée se résument comme suit:

	31 janvier 2025	31 octobre 2024
	\$	\$
Actifs courants	203 957	152 204
Actifs non courants	4 522 724	4 472 164
Passifs courant	701 097	610 169
Passifs non courants	212 394	203 068
Perte nette et total du résultat global	238 707	834 248

HPQ Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Période clos au 31 mars 2025

(en dollars canadiens)

12. PARTICIPATION COMPTABILISÉE SELON LA MÉTHODE DE LA MISE EN ÉQUIVALENCE (suite)

Un rapprochement de l'information financière résumée avec la valeur comptable de la participation est présenté ci-dessous :

	31 janvier 2025	31 octobre 2024
	\$	\$
Total de l'actif net	3 813 190	3 811 131
Surplus d'apport n'appartenant pas aux actionnaires ordinaires	(245 898)	(245 898)
	3 567 292	3 565 233
Portion de la participation détenue par la Société	3,09%	3,35%
	110 399	119 351

La Société n'a aucun passif éventuel et n'a pris aucun autre engagement relativement à sa participation dans cette société associée.

Au cours de la période finissant le 31 mars 2025, COB a émis des actions dans le cadre de placements privés et d'exercice de bons de souscription. Ces émissions ont eu pour effet de diminuer la participation de la Société de 3,35 % à 3,09 %.

13. DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

	31 mars 2025	31 décembre 2024
	\$	\$
Dettes fournisseurs	511 265	336 446
Dette à un sous-traitant	423 081	4 598 766
Salaires à payer	117 500	103 750
Autres	745 291	640 830
	1 797 137	5 679 792

Le 15 janvier 2025, la Société a effectué un règlement de dette avec PyroGenesis dont un montant de 798 940 \$ en lien avec la dette à un sous-traitant (Note 15.1 (d)).

14. DÛ AUX ADMINISTRATEURS, DIRIGEANTS ET À UNE SOCIÉTÉ DÉTENUE PAR UN ADMINISTRATEUR

La Société doit aux administrateurs, dirigeants et à une société détenue par un administrateur des salaires et rémunération ayant une valeur nominale de 1 168 006 \$ (1 168 006 \$ au 31 décembre 2024). La Société a obtenu confirmation pour les dettes d'une valeur nominale de 1 068 006 \$ (1 068 006 \$ au 31 décembre 2024) que ces derniers ne demanderont pas leur paiement avant les 12 mois et un jour suivant la date de la fin de la période. Ces montants sont classés comme passif non courant. Le montant résiduel de 100 000 \$ (100 000 \$ au 31 décembre 2024) a été classé comme passif courant et présenté comme dû aux administrateurs.

HPQ Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Période clos au 31 mars 2025

(en dollars canadiens)

15. CAPITAUX PROPRES

15.1 Capital-actions

Le capital-actions autorisé de la Société est composé d'un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale. Toutes les actions sont votantes, participantes et admissibles au versement de dividendes.

	31 mars 2025	31 décembre 2024
	Nombre d'actions	Nombre d'actions
Total des actions au début	377 615 828	367 296 688
Émission pour le paiement de dettes fournisseurs (a) (b) (d)	17 968 873	396 000
Émission pour acquisition de brevet (e) (g)	2 337 878	-
Émission pour l'augmentation de la participation dans la société ne donnant pas le contrôle (f)	17 312 790	-
Réappropriation des droits dans le pacte d'associés de Novacium (c)	-	6 898 140
Exercice d'options (h)	1 000 000	2 925 000
Exercice de bons de souscription (i)	100 000	100 000
Total des actions émises et entièrement libérées à la fin	<u>416 335 369</u>	<u>377 615 828</u>

(a) Le 14 janvier 2024, la Société a procédé à un règlement d'une dette fournisseur de 49 680 \$ par l'émission de 216 000 unités. Chaque unité est composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur d'acquérir une action ordinaire de la Société à un prix de 0,27 \$ par action pendant 24 mois suivant la date de clôture de la transaction.

(b) Le 26 janvier 2024, la Société a procédé à un règlement d'une dette fournisseur de 38 700 \$ par l'émission de 180 000 unités. Chaque unité est composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur d'acquérir une action ordinaire de la Société à un prix de 0,32 \$ par action pendant 24 mois suivant la date de clôture de la transaction.

(c) Le 21 juin 2024, la Société a effectué une émission de 6 898 140 unités pour une valeur de 1 483 100 \$ (l'équivalent de 1 000 000 euros) pour payer la réappropriation des droits dans le pacte d'associés de Novacium. Chaque unité est composée d'une action ordinaire et d'un demi bon de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur d'acquérir une action ordinaire de la Société à un prix de 0,30 \$ par action pendant 48 mois suivant la date de clôture de la transaction le 4 juin 2024. Un montant de 34 491 \$ lié aux bons de souscription a été comptabilisé en augmentation du surplus d'apport.

(d) Le 15 janvier 2025, la Société a procédé à un règlement d'une dette fournisseur de 4 941 440 \$ par l'émission de 17 968 873 unités. Chaque unité est composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur d'acquérir une action ordinaire de la Société à un prix de 0,285 \$ par action pendant 24 mois suivant la date de clôture de la transaction. Un montant de 628 910 \$ lié aux bons de souscription a été comptabilisé en augmentation du surplus d'apport.

HPQ Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Période clos au 31 mars 2025

(en dollars canadiens)

15. CAPITAUX PROPRES (suite)

15.1 Capital-actions (suite)

(e) Le 29 janvier 2025, la Société a émis 1 083 333 unités pour une valeur de 260 908 \$ pour l'acquisition d'un brevet. Chaque unité est composée d'une action ordinaire et d'un demi bon de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur d'acquérir une action ordinaire de la Société à un prix de 0,315 \$ par action pendant 48 mois suivant la date de clôture de la transaction. Un montant de 980 \$ lié aux bons de souscription a été comptabilisé en augmentation du surplus d'apport.

(f) Le 26 février 2025, la Société a émis 17 312 790 unités pour une valeur de 3 714 750 \$ (l'équivalent de 2 500 000 euros) pour l'acquisition de 84 actions de Novacium. Chaque unité est composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur d'acquérir une action ordinaire de la Société à un prix de 0,25 \$ par action pendant 48 mois suivant la date de clôture de la transaction. Un montant de 77 655 \$ a été comptabilisé en diminution de la participation ne donnant pas le contrôle et 3 637 095 \$ en diminution des résultats non distribués

(g) Le 18 mars 2025, la Société a émis 1 245 545 unités pour une valeur de 275 000 \$ pour l'acquisition d'un brevet. Chaque unité est composée d'une action ordinaire et d'un demi bon de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur d'acquérir une action ordinaire de la Société à un prix de 0,285 \$ par action pendant 48 mois suivant la date de clôture de la transaction.

(h) Au cours de la période 2025, 1 000 000 actions ordinaires ont été émises suite à l'exercice d'options (2 925 000 en 2024). Le coût moyen pondéré des actions à la date d'exercice était de 0,25 \$ par action (0,23\$ par action au 31 décembre 2024).

(i) Au cours de l'exercice 2025, 100 000 actions ordinaires ont été émises suite à l'exercice de bons de souscription (100 000 en 2024). Le coût moyen pondéré des actions à la date d'exercice était de 0,27 \$ par action (0,30\$ par action au 31 décembre 2024).

15.2 Bons de souscription

Les bons de souscription en circulation permettent à leurs détenteurs de souscrire à un nombre équivalent d'actions ordinaires comme suit :

	31 mars 2025		31 décembre 2024	
	Nombre de bons de souscription	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre de bons de souscription	Prix d'exercice moyen pondéré
		\$		\$
Solde au début	6 348 388	0,30	9 403 318	0,52
Attribués	36 450 602	0,27	3 845 070	0,30
Exercés	(100 000)	0,27	(100 000)	0,30
Expirés	(360 000)	0,32	(6 800 000)	0,275
Solde à la fin	42 338 990	0,27	6 348 388	0,30

HPQ Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Période clos au 31 mars 2025

(en dollars canadiens)

15. CAPITAUX PROPRES (suite)

15.2 Bons de souscription (suite)

Le nombre de bons de souscription en circulation pouvant être exercés en contrepartie d'un nombre équivalent d'actions ordinaires s'établit comme suit :

Date d'échéance	31 mars 2025		31 décembre 2024	
	Nombre	Prix d'exercice	Nombre	Prix d'exercice
Février 2025	-	\$ -	360 000	\$ 0,32
Juin 2025	332 000	0,27	432 000	0,27
Novembre 2025	2 107 318	0,30	2 107 318	0,30
Janvier 2027	17 968 873	0,285	-	-
Juin 2028	3 449 070	0,30	3 449 070	0,30
Janvier 2029	541 667	0,315	-	-
Février 2029	17 312 790	0,25	-	-
Mars 2029	627 272	0,285	-	-
	<u>42 338 990</u>	<u>0,27</u>	<u>6 348 388</u>	<u>0,30</u>

15.3 Bons de souscription aux courtiers

Les bons de souscription aux courtiers en circulation permettent à leurs détenteurs de souscrire à un nombre équivalent d'actions comme suit :

	31 mars 2025		31 décembre 2024	
	Nombre de bons de souscription aux courtiers	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre de bons de souscription aux courtiers	Prix d'exercice moyen pondéré
Solde au début	50 454	\$ 0,30	50 454	\$ 0,30
Attribués	-	-	-	-
Solde à la fin	<u>50 454</u>	<u>0,30</u>	<u>50 454</u>	<u>0,30</u>

Le nombre de bons de souscription aux courtiers en circulation pouvant être exercés en contrepartie d'un nombre équivalent d'actions ordinaires s'établit comme suit :

Date d'échéance	31 mars 2025		31 décembre 2024	
	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré
Novembre 2025	50 454	\$ 0,30	50 454	\$ 0,30
	<u>50 454</u>	<u>0,30</u>	<u>50 454</u>	<u>0,30</u>

HPQ Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Période clos au 31 mars 2025

(en dollars canadiens)

16. RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL

16.1 Salaires et charge au titre des avantages du personnel

Les salaires et charge au titre des avantages du personnel sont analysés comme suit :

	Au 31 mars	
	2025	2024
Salaires et avantages sociaux	\$ 45 248	\$ 46 652
Honoraires de gestion	93 750	93 750
Paiements fondés sur des actions	74 100	-
Salaires et avantages sociaux recouvrés	-	(2 847)
	<u>213 098</u>	<u>137 555</u>

16.2 Paiements fondés sur des actions

En vertu de ce régime d'options, les administrateurs peuvent octroyer des options aux administrateurs, employés et consultants et à ceux des filiales de la Société. Le nombre maximal d'actions pouvant être émises en vertu dudit régime est de 22 000 000 (22 000 000 au 31 décembre 2024). Au 31 mars 2025, 14 810 000 options peuvent être exerçables (14 810 000 options au 31 décembre 2024).

Les administrateurs établissent le prix d'exercice des options octroyées en vertu du régime d'options qui ne doit pas être inférieur au cours de fermeture de la Bourse de Croissance TSX, du jour précédant le jour de l'octroi de l'option, moins l'escompte autorisé tel que défini dans les politiques de la bourse. Les options peuvent être exercées pendant un maximum de dix ans. Les options ne sont pas cessibles ni transférables, sauf par testament ou par les effets de la loi. Au décès d'un titulaire d'option, les héritiers ou les administrateurs successoraux du titulaire d'option peuvent lever les options de ce dernier pendant une période n'excédant pas un an après la date du décès du titulaire d'option, étant entendu que ces dispositions ne doivent pas avoir pour effet d'allonger le terme original de l'option établi lors de son octroi. Les options octroyées à un titulaire d'option qui est un administrateur, un employé, un consultant ou un employé d'une Société de gestion expireront à la fin d'une période n'excédant pas 12 mois suivant le moment où le titulaire d'option aura cessé de faire partie d'au moins un de ces groupes pour toute autre raison que le décès.

Au plus 5% des actions émises par la Société peuvent être octroyées à une personne au cours d'une période de 12 mois (à moins que soit obtenu l'approbation des actionnaires désintéressés). Au plus 2 % des actions émises de la Société peuvent être octroyées à un consultant au cours d'une période de 12 mois. Au plus un total de 2 % des actions émises de la Société peuvent être octroyées aux personnes qui fournissent des services de relations avec les investisseurs au cours d'une période de 12 mois, ce nombre d'options total étant calculé à la date à laquelle l'option est octroyée.

Les options octroyées à des consultants qui fournissent des services de relations avec les investisseurs doivent être acquises graduellement sur une période de 12 mois, à raison de pas plus du quart des actions visées au cours d'un même trimestre. Aucune acquisition accélérée de telles options octroyées à ces consultants n'est permise sans l'approbation de la Bourse. Les options octroyées à un titulaire d'options qui fournit des services de relations avec les investisseurs expirent à la fin d'une période n'excédant pas 30 jours suivant le moment où le titulaire d'options aura cessé de fournir de tels services. Le nombre d'options octroyées aux initiés, dans une période donnée de 12 mois, ne doit pas être supérieur à 10 % du nombre d'actions émises de l'émetteur résultant. Le nombre d'actions réservées aux fins d'émission en vertu du régime octroyées aux initiés ne doit pas dépasser 10 % du nombre d'actions émises de la Société.

HPQ Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Période clos au 31 mars 2025

(en dollars canadiens)

16. RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL (suite)

16.2 Paiements fondés sur des actions (suite)

Les options d'achat d'actions de la Société se détaillent comme suit pour les exercices de présentation de l'information financière considérées :

	31 mars 2025		31 décembre 2024	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$
En circulation au début	14 810 000	0,51	17 735 000	0,46
Attribués	1 000 000	0,25	-	-
Exercés	(1 000 000)	0,25	(2 925 000)	0,23
En circulation et exercibles à la fin	<u>14 810 000</u>	<u>0,51</u>	<u>14 810 000</u>	<u>0,51</u>

Le tableau suivant résume les renseignements relatifs aux options sur actions en circulation au 31 mars 2025 :

Options en circulation		
Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée années
7 675 000	0,215	3,74
200 000	0,23	0,26
900 000	0,28	0,52
700 000	0,35	2,11
5 335 000	1,00	1,72
<u>14 810 000</u>	<u>0,51</u>	<u>2,69</u>

HPQ Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Période clos au 31 mars 2025

(en dollars canadiens)

16. RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL (suite)

16.2 Paiements fondés sur des actions (suite)

Le tableau suivant résume les renseignements relatifs aux options sur actions en circulation au 31 décembre 2024 :

Options en circulation		
Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée années
7 675 000	0,215	3,99
200 000	0,23	0,51
900 000	0,28	0,77
700 000	0,35	2,36
5 335 000	1,00	1,97
<u>14 810 000</u>	<u>0,51</u>	<u>2,94</u>

La juste valeur moyenne pondérée des options attribuées 0,074 \$ au 31 mars 2025 a été établie au moyen du modèle d'évaluation Black-Scholes et selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	2025
Prix moyen de l'action à la date d'attribution	0,22 \$
Taux de dividende attendu	0 %
Volatilité moyenne attendue	66,0 %
Taux d'intérêt moyen sans risque	2,86 %
Durée de vie moyenne prévue	2,0 ans
Prix d'exercice moyen à la date d'attribution	0,25 \$

La volatilité prévue sous-jacente a été déterminée par rapport aux données historiques des actions de la Société sur la durée de vie moyenne prévue des options sur actions. Aucune caractéristique particulière inhérente aux options attribuées n'a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur.

En tout, un montant de 74 100 \$ au 31 mars 2025 de la charge du personnel (dont la totalité se rapporte à des transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui seront réglées en instruments de capitaux propres) a été comptabilisé en résultat net comme salaires et charges au titre des avantages du personnel et porté au crédit du surplus d'apport.

HPQ Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Période clos au 31 mars 2025

(en dollars canadiens)

17. ÉVALUATION DES JUSTES VALEURS

17.1 Instruments financiers évalués à la juste valeur

La hiérarchie des évaluations à la juste valeur regroupe les actifs et les passifs financiers en trois niveaux selon l'importance des données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur des actifs et des passifs financiers. Les niveaux de hiérarchie des évaluations à la juste valeur sont les suivants :

- Niveau 1 : Cours (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques à la date de présentation de l'information financière;
- Niveau 2 : Données, autres que les prix cotés visés au niveau 1, observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement; et
- Niveau 3 : Données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

La juste valeur des titres négociables d'une Société cotée a été estimée en fonction du cours à la date de clôture. Les titres négociables d'une Société cotée évalués à la juste valeur dans l'état consolidé de la situation financière au 31 mars 2025 et au 31 décembre 2024 sont classés dans le niveau 1 et les bons de souscription sont classés dans le niveau 2.

17.2 Instruments financiers évalués au coût amorti pour lesquels une juste valeur est divulguée

La juste valeur de la royauté à recevoir, dû aux administrateurs, dirigeants et à une Société détenue par un administrateur et des redevances à payer ont été estimée en utilisant une analyse des flux monétaires actualisés avec un taux d'intérêt pour des instruments financiers similaires.

La juste valeur royauté à recevoir à court terme ainsi que les redevances à payer à court terme se rapproche de la valeur comptable en fin de la période.

La juste valeur du dû aux administrateurs, dirigeants et à une Société détenue par un administrateur et des redevances à payer à long terme est de 1 068 006 \$ et 917 887 \$ respectivement (1 068 006 \$ et 873 443 \$ respectivement au 31 décembre 2024). Voir les notes 14 et 11 pour modalités d'évaluation des justes valeurs.

Les instruments financiers sont classés dans le niveau 2 de la hiérarchie des évaluations de juste valeur sauf pour les royautés à recevoir et les redevances à payer qui sont classées dans le niveau 3 de la hiérarchie des évaluations de juste valeur.

18. AUTRES CHARGES OPÉRATIONNELLES

Les autres charges opérationnelles se détaillent comme suit :

	31 mars	
	2025	2024
	\$	\$
Honoraires professionnels et de consultation	200 718	217 526
Dépenses de voyage	48 508	16 612
Frais de bureau	35 327	40 333
Informations aux actionnaires et droits d'inscription	15 967	14 293
Frais bancaires	1 772	1 940
Perte (gain) sur taux de change	-	6 502
Frais administratif recouvrés	(2 242)	(1 740)
	<u>300 050</u>	<u>295 466</u>

HPQ Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Période clos au 31 mars 2025

(en dollars canadiens)

19. PRODUITS FINANCIERS ET CHARGES FINANCIÈRES

Les produits financiers se composent des éléments suivants pour les périodes présentées :

	31 mars	
	2025	2024
	\$	\$
Variation de la juste valeur des titres négociables d'une société cotée*	75 742	(20 762)
Amortissement de l'écart d'actualisation des royautés à recevoir	9 551	7 989
Intérêt	13 043	9 140
	<u>98 336</u>	<u>(3 633)</u>

* Le montant de la variation de la juste valeur inclut une perte réalisée de 32 764\$ (perte de 210 650 \$ au 31 mars 2024) (Note 7).

Les charges financières se composent des éléments suivants pour les périodes présentées :

	31 mars	
	2025	2024
	\$	\$
Charges de désactualisation des redevances à payer	(55 714)	(56 939)
	<u>(55 714)</u>	<u>(56 939)</u>

20. RÉSULTAT PAR ACTION

Le calcul du résultat de base par action est effectué à partir du résultat de l'exercice divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. En calculant le résultat dilué par action, les actions ordinaires potentielles dilutives, telles que les bons de souscription, les bons de souscription aux courtiers et les options sur actions n'ont pas été prises en considération car leur conversion aurait pour effet de diminuer la perte par action et aurait donc un effet anti dilutif. Les informations sur les options et les bons de souscription et les bons de souscription aux courtiers en circulation ayant un effet potentiellement dilutif sur le résultat par action futur sont présentées aux notes 15.2, 15.3 et 16.2.

Le résultat de base et dilué par action a été calculé à partir du résultat net comme numérateur, c'est-à-dire qu'aucun ajustement au résultat n'a été nécessaire en 2025 et 2024.

	Au 31 mars	
	2025	2024
Perte nette	(1 435 184) \$	(1 366 744) \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	400 776 900	367 672 229
Perte nette de base et diluée par action ordinaire	(0,00) \$	(0,00) \$

HPQ Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Période clos au 31 mars 2025

(en dollars canadiens)

21. INFORMATIONS ADDITIONNELLES – FLUX DE TRÉSORERIE

Les variations des éléments du fonds de roulement se détaillent comme suit :

	31 mars	
	2025	2024
	\$	\$
Taxes sur les produits et services à recevoir	108 452	(36 183)
Frais payés d'avance et autres	30 936	38 099
Crédit d'impôt à l'investissement à recevoir	(92 929)	143 062
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	881 885	298 359
Impôt à payer	-	30
	<u>928 344</u>	<u>443 367</u>

Les opérations non monétaires du bilan sont les suivants :

	31 mars	
	2025	2024
	\$	\$
Dettes fournisseurs et autres créditeurs inclus dans les actifs d'immobilisations incorporelles	-	3 582 487
Émission d'actions pour le paiement d'une dette fournisseur relatif aux immobilisations incorporelles	-	88 380
Émission d'instruments de capitaux propres pour le paiement d'une dette fournisseur	-	30 316
Émission d'actions pour le paiement des dettes fournisseur	4 848 130	-
Émission d'instruments de capitaux propres pour le paiement des dettes fournisseur	629 818	-
Émission d'actions pour l'augmentation dans la participation ne donnant pas le contrôle dans Novacium	3 714 750	-

22. SOCIÉTÉ ASSOCIÉ NON ENTIÈREMENT DÉTENUE

	31 mars 2025	31 décembre 2024
Pourcentage des titres de participation et des droits de vote détenus par le détenteur de la participation ne donnant pas le contrôle ⁽¹⁾	71,6 %	80 %
Résultat net attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle pour la période	(58 595)	211 967
Participation ne donnant pas le contrôle	759 304	802 359

HPQ Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Période clos au 31 mars 2025

(en dollars canadiens)

22. SOCIÉTÉ ASSOCIÉE NON ENTIÈREMENT DÉTENUE (suite)

L'information financière de la société associée de la Société ayant une participation ne donnant pas le contrôle est résumée ci-après, avant les éliminations intragroupes.

	31 mars 2025	31 décembre 2024
	\$	\$
Sommaire du compte de résultat net et résultat global		
Revenus	376 888	1 481 483
Dépenses	454 959	1 181 432
Résultat global	<u>78 071</u>	<u>300 051</u>
Résultat global attribuable aux :		
Propriétaires de la Société	(19 476)	60 010
Participation ne donnant pas le contrôle	<u>(58 595)</u>	<u>240 041</u>
	<u>(78 071)</u>	<u>300 051</u>
Sommaire des flux de trésorerie		
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation	(17 302)	331 634
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement	(4 233)	(9 759)
Entrées de trésorerie liées aux activités de financement	-	-
Variation nette de la trésorerie	<u>(21 535)</u>	<u>321 875</u>
Sommaire de l'état de la situation financière		
Actifs courants	1 232 819	1 134 726
Actifs non-courants	34 185	33 855
	<u>1 267 004</u>	<u>1 168 581</u>
Passifs courants	301 468	166 338
Passifs non-courants	-	-
Actifs net	965 536	1 002 243
Capitaux propres attribuables aux propriétaires	248 876	197 285
Participations ne donnant pas le contrôle	689 886	800 070
Ajustement de conversion de devises étrangères	26 774	4 888
	<u>1 267 004</u>	<u>1 168 581</u>

⁽¹⁾ Le 26 février 2025, la Société a émis 17 312 790 unités pour l'acquisition de 84 actions de Novacium. Le résultat net attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle est passé de 80% à 71,6% à partir de la date des émissions des actions de HPQ.

HPQ Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Période clos au 31 mars 2025

(en dollars canadiens)

23. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les parties liées de la Société comprennent les principaux dirigeants et des sociétés détenues par un administrateur ou un dirigeant comme il est expliqué ci-dessous.

Sauf indication contraire, aucune des transactions ne comporte de caractéristiques ni conditions spéciales, et aucune garantie n'a été donnée ou reçue. Les soldes sont généralement réglés en espèces à l'exception des acquisitions de brevets et la réappropriation des droits dans le pacte d'associés de Novacium qui ont été, précédemment, réglés par l'émission d'unités.

23.1 Transactions avec les principaux dirigeants

Les principaux dirigeants de la Société sont les membres du conseil d'administration et les dirigeants. La rémunération des principaux dirigeants et acquisition d'actif comprend les montants suivants :

	Au 31 mars	
	2025	2024
	\$	\$
Salaires et charges au titre des avantages du personnel	22 049	22 744
Salaires et avantages sociaux pour la recherche et développement ⁽¹⁾	281 394	226 357
Honoraires de gestion ⁽²⁾	93 750	93 750
Paiements fondés sur des actions	74 100	-
Charges au titre des avantages du personnel	472 293	342 851
Acquisition de brevet ⁽¹⁾	536 508	118 696
Charges au titre des avantages du personnel et autre acquisition	1 008 801	461 547

⁽¹⁾ Payés aux associés du pacte d'associé de Novacium.

⁽²⁾ Payés à une société détenue par un administrateur

Les comptes fournisseurs et autres créditeurs incluent un montant de 719 708 \$ dû à une société détenue par un administrateur (609 646 \$ au 31 décembre 2024) et 5 347 \$ aux dirigeants et actionnaire de Novacium S.A.S. (5 281 \$ au 31 décembre 2024).

Au 31 mars 2025, le dû aux administrateurs, dirigeants et à une société détenue par un administrateur totalise 1 168 006 \$ (1 168 006 \$ au 31 décembre 2024).

Le 26 février 2025, la Société a émis 17 312 790 unités pour une valeur de 3 714 750 \$ (l'équivalent de 2 500 000 euros) pour l'acquisition de 84 actions détenus par les co-actionnaires de Novacium.

HPQ Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Période clos au 31 mars 2025

(en dollars canadiens)

24. POLITIQUES ET PROCÉDÉS DE GESTION DU CAPITAL

Les objectifs de la Société en ce qui a trait à la gestion du capital sont d'assurer la capacité de la Société de poursuivre ses activités, d'augmenter la valeur des actifs de la Société et d'assurer un rendement aux actionnaires de la Société.

Ces objectifs seront atteints par le développement technologique liées à la transformation du quartz en matériaux de silicium.

La Société gère son capital sur la base de la valeur comptable des capitaux propres.

La Société n'est soumise à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur.

La Société finance ses activités de développement technologique liées à la transformation du quartz en matériaux de silicium principalement en recherchant des capitaux supplémentaires au moyen soit de placements privés, soit de placements publics. Lorsque les conditions de financement ne sont pas optimales, la Société peut ralentir ses activités jusqu'à ce que les conditions de financement s'améliorent.

25. RISQUES DÉCOULANT DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La Société est exposée à différents risques relativement aux instruments financiers. Les principaux types de risques sont le risque de marché, le risque de crédit, risque de taux d'intérêt, risque de change et le risque de liquidité.

Pour les besoins de trésorerie des filiales, la Société avance les fonds nécessaires pour leurs opérations.

La Société gère les risques en étroite collaboration avec le conseil d'administration. Les objectifs poursuivis visent à s'assurer des entrées de trésorerie à court et à moyen terme de la Société tout en réduisant l'exposition aux marchés de capitaux. La Société ne négocie pas activement d'actifs financiers à des fins spéculatives.

25.1 Risque de marché

Les principaux risques financiers auxquels la Société est exposée sont décrits ci-après.

Le risque lié au cours des actions est défini comme l'incidence défavorable potentielle sur les résultats d'exploitation de la Société et sur la capacité d'obtenir du financement par actions, ou sur la capacité des détenteurs de titres convertibles (options et bons de souscription) d'exercer leurs titres, ce qui a une incidence sur le produit de ces exercices pour la Société, en raison des fluctuations des cours des actions individuelles ou des fluctuations générales du niveau du marché boursier. La Société surveille de près les mouvements d'actions individuels afin de déterminer les mesures appropriées à prendre par la Société.

Le risque lié aux prix des produits de base est défini comme l'incidence négative potentielle sur les résultats futurs de la Société en ce qui concerne la fluctuation des prix de la matière première. La Société est exposée au risque lié aux prix des produits de base, y compris l'exposition aux fluctuations des prix du marché du quartz et du graphite. La Société est exposée à l'autre risque de prix.

Sensibilité à l'autre risque de prix

La Société est exposée aux fluctuations des prix de marché de ses titres négociables d'une société cotée et du passif financier dérivé. Le risque maximal auquel sont exposés les titres négociables d'une société cotée et du passif financier dérivé est égal à leur juste valeur.

Si le cours publié des titres négociables de sociétés cotées avait varié de $\pm 15\%$ au 31 mars 2025 ($\pm 15\%$ au 31 décembre 2024), une augmentation de leur valeur serait de 45 071 \$ (68 183 \$ au 31 décembre 2024) et une diminution pour 43 836 \$ (58 763 \$ au 31 décembre 2024) sur le résultat net et les capitaux propres.

HPQ Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Période clos au 31 mars 2025

(en dollars canadiens)

25. RISQUES DÉCOULANT DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

25.2 Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une autre partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et, de ce fait, amène la Société à subir une perte financière.

L'exposition maximale de la Société au risque de crédit est limitée à la valeur comptable de la trésorerie pour un montant de 696 103 \$ au 31 mars 2025 (676 955 \$ au 31 décembre 2024).

La Société effectue un suivi continu des défaillances des contreparties. Aucune provision pour pertes n'a été comptabilisée pour les exercices présentés.

Le risque de crédit de la trésorerie est considéré comme négligeable, puisque la contrepartie est une banque réputée dont la notation externe de crédit est excellente.

Les redevances à payer par la Société sont dues à une société dont la Société est dépendante économiquement. La Société considère sa durée de 10 ans.

25.3 Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt en raison de la fluctuation des taux d'intérêt. L'exposition de la Société aux taux d'intérêt variables se limite à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie.

25.4 Risque de change

Le risque de change est le risque de fluctuation des profits ou des pertes résultant des fluctuations des taux de change et du degré de volatilité de ces taux. La Société est exposée par sa filiale Novacium au risque de change dans le cadre de ses transactions en euros.

Selon la valeur de l'actif net libellé en devises au 31 mars 2025, l'incidence d'une fluctuation de $\pm 3\%$ ($\pm 3\%$ au 31 décembre 2024) des taux de change par rapport au dollar canadien aurait une incidence d'environ 28 000 \$ (10 400 \$ au 31 décembre 2024) sur la perte et le résultat global pour la période.

25.5 Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers, qui sont à régler par la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et à s'assurer que la Société dispose de sources de financement sous la forme de financements privés et publics suffisants.

Au cours de l'exercice, la Société a financé ses besoins en fonds de roulement, ses acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles au moyen de financements privés et d'émissions d'actions.

HPQ Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Période clos au 31 mars 2025

(en dollars canadiens)

25. RISQUES DÉCOULANT DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

25.5 Risque de liquidité (suite)

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des passifs financiers de la Société :

	31 mars 2025	31 décembre 2024
	\$	\$
Moins d'un an		
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	1 374 056	1 081 026
Dettes à un sous-traitant	423 081	4 598 766
Obligation locative	6 275	9 414
Redevance à payer RRQ Purevap™	250 000	750 000
Redevances à payer NRSi Purevap™	-	212 500
Total	<u>2 053 412</u>	<u>6 651 706</u>
Entre un an et 5 ans		
Redevances à payer RRQ Purevap™	<u>1 000 000</u>	<u>1 000 000</u>
	<u>1 000 000</u>	<u>1 000 000</u>
Plus 5 ans		
Redevances à payer RRQ Purevap™	<u>1 500 000</u>	<u>1 750 000</u>
	<u>1 500 000</u>	<u>1 750 000</u>

La Société considère les flux de trésorerie qu'elle prévoit tirer des actifs financiers dans son évaluation et dans sa gestion du risque de liquidité, en particulier la trésorerie.

26. ÉVENTUALITÉS ET ENGAGEMENTS

En vertu du pacte d'associés de Novacium, la Société avait l'option d'augmenter sa participation dans Novacium de 20 % à 50 % en versant en numéraire un montant compris entre 500 000 euros et 1 000 000 euros dans les 18 mois suivant le début des opérations de sa société affilié Novacium. Par la suite et au plus tard 7 ans après le début des opérations, la Société pouvait acquérir le 50 % restant détenu par les cofondateurs de Novacium, lesquels s'étaient engagés irrévocablement à céder l'intégralité de leurs titres à la Société. La Société n'a pas été exercé son option en temps imparti. Ce faisant, elle ne pouvait plus procéder à des augmentations de participation futures. Après négociation avec les autres actionnaires de Novacium, la Société a conclu une entente le 5 juin 2024 pour récupérer ses droits présents et futurs dans le pacte d'association. Cette entente prévoit des négociations entre la Société et les autres actionnaires pour entre autres élaborer une nouvelle structure sur l'augmentation de sa participation.

La Société s'est engagée à verser une somme mensuelle de 80 000 euros (124 300 \$) pour des services en recherche et développement échéant le 30 juin 2025. Cette somme est complètement éliminée dans les états financiers consolidés de la Société avec 71,6% d'actionnaires minoritaires (80% au 31 décembre 2024) (Note 22). Le 30 avril 2025, La Société a signé un avenant avec les associés de Novacium augmentant la somme mensuelle à verser par HPQ à 100 000 euros (155 400\$) (Note 27).

HPQ Silicium Inc.

Notes complémentaires consolidées (non audités)

Période clos au 31 mars 2025

(en dollars canadiens)

27. ÉVÈNEMENT SUBSÉQUENT

Le 30 avril 2025, la Société a signé un avenant avec les associés de Novacium pour donner suite à l'entente conclue le 5 juin 2024 (Note 27). L'avenant stipule que :

- L'option accordée à HPQ dans l'entente du 26 octobre 2021 lui permettant d'augmenter sa participation dans Novacium jusqu'à 100% est reconduite.
- HPQ aura cette option pendant les 4 prochaines années à compter de la date de la signature de l'avenant.
- Les parties reconnaissent que HPQ a augmenté sa participation, le 26 février 2025, dans Novacium de 8.4% pour la porter à 28.4% en considération d'un montant de 2 500 000 euros payé par émission d'actions ordinaires de HPQ.
- Le montant mensuel de 80 000 euros payable par HPQ pour des services en recherche et développement est augmenté à 100 000 euros pour des services en recherche et développement à compter du 1 juillet 2025.
- Les parties vont continuer à négocier pour modifier l'entente du 26 octobre 2021 et le pacte d'associés pour en établir les nouveaux termes et conditions qui remplaceront ceux existants.